

La ville de Terrasson est la première commune de Dordogne à être concernée par la procédure administrative de "contrôle allégé" par la Direction départementale des finances publiques de Dordogne et la trésorerie de Terrasson-La Bachellerie. La commune en tire un avantage concret : le délai de paiement est réduit considérablement. Ainsi, le paiement des fournisseurs, entreprises, artisans, sera désormais immédiat. Autant dire que c'est une belle reconnaissance pour la commune en termes de gestion et d'efficacité.

La signature de la convention a eu lieu en mairie de Terrasson lundi après-midi, le 12 septembre 2016, en présence de Gérard Poggioli, directeur départemental des finances publiques (photo), qui a commenté la signature par ces mots : "cela se traduit par une confiance importante dans nos services au quotidien".

Marc Cocchio, responsable du pôle de gestion publique, était également présent. Six adjoints au maire accompagnaient le maire de Terrasson, Pierre Delmon, lors de la signature de convention. De son côté, Pierre Delmon a expliqué que "la commune de Terrasson est en dématérialisation complète depuis janvier 2015. Cette convention repose sur les très bons résultats de la commune en matière de Contrôle Hiérarchisé de la Dépense (CHD). Nous avons répondu favorablement à cette démarche partagée qui reconnaît la qualité du travail fourni".

Le maire en a profité pour rappeler "les nombreux défis relevés depuis 1990, en terme de désendettement, de baisse des taux d'imposition communaux, de politique d'investissement, avec des investissements records pour une ville de notre strate..." et vise maintenant "la certification des comptes des collectivités publiques"...

## Terrasson : la Ville reconnue pour sa bonne gestion

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Samedi, 17 Septembre 2016 10:33

---

